



Un partenariat

**Association Départementale des Francas du Gard
Communauté de Communes du Pays de Sommières**

PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2022 CENTRE DE LOISIRS DE SOMMIERES

Centre d'Animation du Pays de Sommières

Domaine de la Saussinette

150, chemin de la Sarriette - BP 15 032

30 252 Sommières Cedex

04.66.80.31.25 saussinette@francas30.org

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs de Montpezat
Organisateur	FRANCAS du GARD
Coordonnées du Centre de loisirs de Montpezat	Centre de loisirs la Saussinette 150 chemin de la sarriette 30250 Sommières 04.66.80.31.25
Public accueilli	3-13 ans
Dates	Du mercredi 8 septembre 2021 au 1 septembre 2022
Numéro du récépissé de déclaration	0300052CL000920 (accueil extrascolaire) 0300052AP001320 (accueil périscolaire)

Sommaire

INTRODUCTION.....	2
I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs.....	4
A. L'organisateur :.....	4
B. La situation initiale :	4
C. Le/la responsable du centre de loisirs éducatifs :	9
C.1 L'organisateur.....	9
C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif :.....	12
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.....	12
A. Les intentions éducatives, les objectifs et actions pédagogiques.....	12
B. Le programme d'animation	22
III. Les Moyens	22
A. Les Moyens humains.....	22
B. Les Moyens financiers.....	24
C. Les Moyens matériels.....	24
IV. Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet.....	24
A. La structuration du temps, du groupe et des espaces : la journée type.....	25
B. Les modalités de vie	26
V. Annexes	28

I.Le contexte du centre de loisirs éducatifs

A.L'organisateur :

L'Association départementale des Francas du Gard, développe, depuis sa création en 1958, de nombreuses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le département.

La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur. Les Francas s'attachent à « favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse ».

En tant que Mouvement œuvrant pour l'Education de tous les enfants et adolescent.e.s, les Francas développent une action complémentaire de celle de l'école et de la famille.

Les enfants et les adolescent.e.s eux-mêmes, les enseignant.e.s ainsi que les parents sont donc des interlocuteur.trice.s privilégiés des Francas. Le partenariat avec eux doit sans cesse être recherché et enrichi.

Une de nos ambitions est de susciter l'amélioration qualitative des structures existantes et d'impulser de nouvelles formes d'accueils en direction des enfants et des jeunes adaptées aux réalités locales et aux besoins exprimés. Le projet 2021-2025 « avec les enfants et les jeunes ensemble pour l'éducation » donne à voir qui sont les Francas et formule des propositions pour l'action éducative locale que les Francas souhaitent partager et mettre en œuvre avec d'autres, pour contribuer ensemble à l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des adolescent.e.s sur le territoire. Les Francas promeuvent une action éducative qui transmette et fasse vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cette action éducative est aussi porteuse de valeurs, d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent tout autant à la construction du vivre ensemble.

A l'échelle du département, l'association met en place une stratégie définissant les priorités d'action associée à un parcours de formation à destination du personnel et un accompagnement pédagogique des équipes.

B.La situation initiale :

Partenariat

Le Centre d'Animation du Pays des Sommières est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) dont l'organisateur est l'AD des Francas du Gard.

Une convention pluriannuelle d'Objectifs (CPO) lie l'AD des Francas du Gard et la CCPS pour une durée de 3 ans.

Ce partenariat a permis la mise en œuvre d'un Projet Educatif en direction des enfants et des jeunes du territoire et la création du Centre d'Animation.

Le territoire

Le territoire de la CCPS se situe dans le Gard à mi-chemin des deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier.

Elle regroupe 18 communes : Parignargues, Aspères, Aujargues, Calvisson, Cannes-et-Clairan, Combas, Congénies, Crespian, Fontanès, Junas, Lecques, Montmirat, Montpezat, Saint-Clément, Salinelles, Sommières, Souvignargues et Villevieille.

C'est un territoire de transition entre l'urbain et le rural avec une population de plus de 22 000 habitants. Cette population est en évolution, ce qui conduit à une nouvelle organisation de l'espace mais aussi à de nouveaux modes de vie, nouveaux besoins et de nouvelles attentes.

Le territoire compte 17 écoles publiques, 1 école privée, 2 collèges publics, 1 collège privé et 1 lycée public (depuis septembre 2021 à Sommières).

Sommières est une commune de 4644 habitants, Située à l'extrême sud du département du Gard, à la périphérie ouest de la plaine de la Vaunage et à la périphérie du département de l'Hérault, dans une région très viticole, à vingt-sept kilomètres de Nîmes et à vingt-huit de Montpellier.



Sommières est une commune chargée d'histoire et entourée de sites naturels. Elle dispose d'un centre-ville historique dans lequel évoluent différents petits commerces, mais aussi de zones plus urbaines permettant à la population d'accéder à des services plus larges (centres commerciaux, administrations, complexes sportifs...)

Le public concerné : les enfants et les jeunes du territoire de 3 à 13 ans. (Cf. « Les besoins du public » en annexe)

Les enfants habitants hors communauté des communes peuvent cependant être accueillis. Les enfants de 3 à 13 ans peuvent être accueillis dans les centres de loisirs de Sommières, Montpezat et Villevieille.

Les effectifs :

Pour les mercredis de 2020 :

Nombre de Journées /enfants	Enfants différents
1820	212

Pour les vacances de 2020 :

Heures de présence	Nombre de journées/ enfants
31380	3922.5

Les lieux :

Le centre de loisirs de Sommières se situe dans un grand parc arboré. Le bâtiment principal ainsi que son annexe disposent de différentes salles d'activités réparties par tranches d'âges. Elles sont aménagées de manière à ce que chaque groupe d'âge bénéficie de son propre lieu de vie.

Le centre de loisirs est équipé d'une cuisine permettant la remise en température des repas livrés par un prestataire, ainsi que le stockage des denrées et d'une salle de plonge.

La commune et l'intercommunalité mettent à disposition du centre de loisirs (sur réservation) des espaces permettant d'étendre les activités proposées : stade, gymnase, salle de motricité dans les écoles...

Sommières dispose aussi de lieux culturels (médiathèque, ludothèque, salle multi médias...) dont le centre de loisirs peut profiter.

Le cadre de fonctionnement :

Heures d'ouverture du centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires :

Les centres de loisirs éducatifs du Pays de Sommières sont ouverts de 7h30 à 18h30 (accueil à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas sauf sortie exceptionnelle) :

- Les mercredis en période scolaire (sauf exceptions : jours fériés, rattrapage des écoles...).
- Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires (à l'exception des ponts et des jours fériés).

- Le centre de loisirs de Sommières est ouvert les mercredis et pendant toutes les périodes de vacances scolaires avec une ouverture partielle pendant les vacances de fin d'année.
- Le centre de loisirs de Montpezat est fermé 3 semaines au mois d'août et durant les vacances de fin d'année.
- Le centre de loisirs de Villevieille, situé dans l'école, est ouvert durant le mois de juillet uniquement.

L'arrivée et le départ des enfants se fait de manière échelonnée entre 7h30 et 9h30 le matin, et le soir entre 16h30 et 18h30.

Le soir et le matin, les animateur.trice.s réalisent un temps de passation des informations entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. Des ateliers libres et des jeux sont proposés, pour faciliter l'arrivée et le départ échelonnés des enfants.

Pendant les vacances scolaires et durant les mercredis scolaires l'organisation est la suivante :

- Arrivée des enfants entre 7h30 et 9h30
- Arrivée/ départ entre 11h45 et 12h
- Repas proposé entre 12h00 à 13h00
- Temps calme de 13h00 à 14h00
- Arrivée/ départ entre 13h30 et 14h
- Temps d'activité de 14h00 à 16h00
- Goûter de 16h00 à 16h30
- Départ échelonné des enfants entre 16h30 et 18h30

Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur. Les mercredis sont des accueils de loisirs périscolaires. De manière à garder la qualité des accueils dans notre centre de loisirs, l'association des Francas du Gard a fait le choix de garder les taux d'encadrement d'un accueil extrascolaire.

Les vacances scolaires sont des accueils de loisirs extrascolaires (- de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants / + de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants).

Modalités d'inscriptions :

Cf. règlement intérieur

Les séjours :

Des mini-camps ou des séjours sont organisés pendant les périodes de vacances scolaires (hiver et été).

De plus, l'association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés.

Outre le fait, que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente. L'organisation des séjours de vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfants à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garantit également la qualité de l'organisation et permet la mutualisation des moyens et des expériences.

Les "Colos apprenantes" s'inscrivent dans l'opération "Vacances apprenantes" qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays. Les Francas du Gard ont organisé des séjours « Colos apprenantes » pendant les vacances d'été 2020 et 2021 (AST, PCA...) permettant à des enfants du territoire en situation précaire de partir séjour.

Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les enfants des différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent.

Les partenaires éducatifs :

Radio Sommières : est une radio associative permanente des Francas du Gard, animée depuis plus de 20 ans en direct chaque semaine par plus de 80 jeunes âgé.e.s de 7 à 18 ans. Cette radio est le fruit d'un partenariat entre l'association départementale des Francas et la Communauté de Communes.

Radio Sommières et le centre de loisirs de Sommières mettent en place des projets en communs (interview, émissions radio...). Cet espace d'expression permet aux enfants d'utiliser les médias mais aussi d'aborder la lecture et l'écriture de manière ludique.

Espace jeunes de Sommières : l'espace jeunes de Sommières et le centre de loisirs ont comme projet commun de mettre en place des passerelles entre le groupe des 9-13 ans et les jeunes de l'espace jeunes.

Tout est à construire, mais le but est de permettre à ces enfants de vivre des journées collectives de manière « différente », de se retrouver dans des locaux aménagés spécifiquement pour les 11-17 ans, de rencontrer de nouveaux jeunes et d'aller vers de la construction de projets.

Conseillère numérique à la CCPS : (Service patrimoine/tourisme/culture) elle est embauchée par la CCPS pour proposer des animations tout public (stages, soirée, atelier d'initiation...) autour du numérique. Ses objectifs sont :

- apprendre à utiliser des nouveaux outils numériques (imprimante 3D, retro gaming, light painting, caméra, appareil photo...)
- communiquer grâce à un langage artistique
- conduire des projets collectifs

Les partenaires locaux :

La médiathèque de Sommières : lieu de vie culturelle elle est un endroit privilégié pour les enfants de Sommières. Le centre de loisirs a un lien fort avec la médiathèque pour des projets culturels : Partir en livre, la fête du court-métrage, Toute la France dessine, création de textes et de musique avec un intervenant, des goûters en bibliothèque...

Radio Sommières : mise en place de projets autour de la lecture, valorisation de projets via les émissions radio....

C. Le/la responsable du centre de loisirs éducatifs :

C.1 L'organisateur

Ce projet pédagogique a été conçu avec l'équipe des animateur.trice.s du centre de loisirs, en prenant en compte les orientations du projet politique partagé entre la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) et l'Association Départementale (AD) des Francas du Gard ainsi que de la stratégie départementale 2021-2025.

A l'échelle départementale, une stratégie est mise en œuvre, 5 axes prioritaires pour cette année scolaire ont été définis et sont les suivantes :

- 1.** Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques
 - >Affirmer notre volonté de construire une société plus solidaire, durable, favorisant la citoyenneté
 - >Encourager l'accessibilité pour toutes et tous dans les espaces éducatifs

- 2.** Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire
 - >Développer un parcours d'engagement au sein de notre mouvement

- 3.** Être et faire fédération avec le local
 - >Réaffirmer les principes de laïcité, de coopération en luttant contre toutes les formes de discriminations
 - >Affirmer notre place de coéducateur.trice dans la relation avec les familles...
 - >...comme mouvement complémentaire à l'école

- 4.** Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le mouvement
 - >Affirmer notre mouvement comme acteur de l'économie sociale et solidaire en phase avec les évolutions de la société

- 5.** Contribuer à la stratégie fédérale
 - >Rendre le projet des Francas accessible au plus grand nombre

Il définit le cadre de l'activité du centre de loisirs notamment au travers des pratiques éducatives comme : la démarche éco centre, les actions autour du vivre ensemble (il était une fois : une histoire pour [mieux] vivre ensemble), les activités scientifiques et techniques (le cyber rallye), la participation (ateliers philo), les médias au travers de Radio Sommières...

Pour développer nos priorités d'actions, en lien avec le projet des Francas, les pratiques éducatives sont des éléments structurants du projet pédagogique.

L'opération : Place à nos droits !

<http://agispourtesdroits.org/>



L'ambition de l'opération Place à nos droits, héritière d'Agis pour tes droits est d'agir dans tous les espaces éducatifs que fréquentent les enfants et les adolescent.e.s, ainsi que dans leur quartier, leur village, leur ville, leur commune, pour :

- La connaissance et l'appropriation des droits des mineurs dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE),
- La prise en compte de ces droits et une effectivité accrue de ceux-ci.

Déclinée à l'échelle départementale...

Depuis plusieurs années, l'association départementale des Francas du Gard déploie « Place à nos droits » sur son territoire auprès des centres de loisirs éducatifs, des établissements scolaires et des associations locales.

Cette année, la thématique des droits de l'enfant est à traiter à travers la construction de jeux. Ainsi, chaque centre de loisirs devra choisir un ou plusieurs droit(s) de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant afin de réaliser un jeu.

Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale de sensibilisation aux droits auprès des enfants. Tout au long de l'année, faire vivre ces droits auprès du public est un enjeu incontournable afin de rendre les enfants acteurs de leurs droits et citoyen.ne.s de demain.

L'ensemble des jeux que chacun des territoires aura construits seront autant d'outils au service de la sensibilisation des publics aux droits de l'enfant. Suite à ces productions, l'idée sera de répertorier l'ensemble de ces jeux dans une malle pédagogique afin d'en faire profiter à tous et toutes.

La Forum des Enfants/ L'Aprèm des Droits : 24 novembre 2021

Le Forum des enfants sera organisé **le mercredi 24 novembre au Pont du Gard. La matinée**, à destination acteurs institutionnels et associatifs agissant pour l'enfance sur le territoire gardois, aura pour objectifs de discuter et échanger sur l'état actuel de la condition enfantine dans notre société. Au vu des conditions sanitaires, l'après-midi initialement destinée au d'un public élémentaire, reste en suspens.

La Galerie des Jeux accessible à partir de notre site territoire

La Galerie des droits est un espace de valorisation dématérialisé de productions et d'initiatives prises par des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes, à partir et autour de la CIDE, cet onglet est accessible par le site internet : <http://www.francas30.org/galerie/>

La malle « Place à nos droits, Agis par le jeu » sera consultable sur ce site et empruntable via : accueil@francas30.org.

La démarche centres A' ERE /écocentre de loisirs

Le programme centres à ERE vise à accompagner la totalité des centres d'activités affiliés aux Francas pour une prise en compte progressive et volontaire des questions d'environnement et plus généralement de Développement durable. Cette prise en compte s'inscrit en articulation et en cohérence dans les champs de l'action éducative mais aussi dans le domaine de la vie quotidienne (c'est-à-dire l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie, l'accessibilité, le cadre de vie, etc.).

Le Cyber r@llye scientifique

www.cyberallyefrancas.fr

Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescent.e.s (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges, lycées, cyber bases, espaces publics numériques...) le Cyber r@llye scientifique permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages de l'Internet.

Pour éduquer au numérique, il nous paraît essentiel de partir des activités numériques des enfants et des jeunes, de leurs productions, de leurs projets. Cela rejoint la préoccupation des Francas d'accompagner toutes les formes d'expressions, donc l'expression dans des espaces et sur des supports numériques.

La démarche Petite ourse

<http://www.afanet.fr/PetiteOurse/Default.aspx>

Destinée à terme à 20.000 enfants et adolescent.e.s de 8 à 16 ans, la « Petite Ourse » a pour objectif de les sensibiliser à l'observation réelle du ciel et de les familiariser avec des outils d'initiation pour l'observation et la découverte de l'astronomie. Elle permet également d'apprendre un vocabulaire spécifique et quelques connaissances de base.

La pratique de la Philo avec les enfants

<https://www.facebook.com/FestivalNationalFrancasGrainesDePhilo>

La pratique du débat philo valorise en particulier le fait d'apprendre les compétences sociales nécessaires, en particulier dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres. Ceci nécessite du temps et un thème qui n'engage pas trop l'affectivité personnelle, pour accepter de se réinterroger, d'écouter positivement l'autre, de consolider sa pensée, de la faire progresser. Il faut aussi être hors des situations de « blanc ou noir », dans lesquelles il n'y a pas « la bonne réponse », et pour lesquelles le temps nous aide à progresser.

Dispositif C'est mon patrimoine !

<https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr/>

« C'est mon patrimoine ! » est la dénomination d'une action d'éducation au patrimoine mise en œuvre par le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Musées de France) et se déroulant durant les vacances d'été et/ou d'automne dans un certain nombre de châteaux, monuments ou sites patrimoniaux.

Les Radio Francas

<https://lesradiosfrancas.fr/>

Permettre aux enfants, aux jeunes de s'exprimer par la radio sur les ondes FM, de parler d'eux-mêmes, de ce qu'ils aiment, de ce qu'ils font, de débattre autour de thèmes qui les concernent, d'émettre les musiques qu'ils aiment..., chez eux, dans leurs communes, leurs quartiers...

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne le responsable du centre de loisirs dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs.

C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif :

La notion de plaisir dans les centres de loisirs nous semble fondamentale. En effet, même si des priorités d'actions et des intentions pédagogiques sont fixées, elles ne peuvent prendre de sens que si l'enfant prend réellement du plaisir à être au centre de loisirs.

Pour cela, nous devons développer nos compétences, nos savoir-faire en termes de jeu pour tendre vers une amélioration qualitative des accueils ludiques.

Le jeu est pour l'animateur.trice un moyen d'approche privilégié, un moyen d'exercer son action ludique et éducative. (Cf. « Le Jeu » en annexe)

Il.elle doit favoriser le jeu dans tous les temps de la journée, en développant l'imaginaire des enfants (drama, sensibilisation, grands jeux...)

Il.elle met en place des jeux extérieurs et ludo-sportifs pour l'équilibre et le respect du rythme des enfants.

Il.elle peut « donner à jouer/laisser jouer/faire jouer ».

Pour ce faire, il est essentiel que la place des enfants dans la structure soit au cœur des préoccupations des équipes (mise en place d'espace de participation, possibilité de choix, prise en compte du rythme de chacun et de l'individu dans le groupe...). Le rôle de l'adulte est d'accompagner les enfants et non de décider à leur place. L'adulte doit leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets où ils puissent trouver leur place.

La visée pédagogique prioritaire est centrée sur l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire.

Ainsi les organisations mises en place et les animations proposées devront favoriser les notions de vivre ensemble et de citoyenneté, de partage, d'égalité

Les équipes tendront à amener les enfants à faire des choix, à développer leur esprit critique.

D'autre part, les pratiques éducatives qui sont au cœur de notre projet seront autant d'occasions pour les enfants de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives, les objectifs et actions pédagogiques

Comment sont mis en œuvre les principes de mixité, d'égalité et de laïcité ?

L'équipe d'animation favorisera et facilitera la mise en avant des notions de vivre ensemble à travers la mise en place de son action.

Le vivre ensemble, élément de toute vie de société, constitue l'une des références des projets éducatifs et pédagogiques. La mise en vie des principes de laïcité et de solidarité se traduit au quotidien ; à la fois dans les formes d'organisation, les situations que vivent les enfants et les adolescent.e.s, les attitudes des animateur.trice.s, et plus largement de tous les adultes amenés à intervenir dans cet espace.

Le vivre ensemble doit permettre à l'enfant d'intégrer la notion de vie de groupe à travers la mise en avant de valeurs telles que la solidarité et la coopération à tout moment permettant un développement harmonieux au sein du centre de loisirs.

Dans les espaces éducatifs, une attention particulière sera développée pour favoriser une éducation non genrée afin de permettre l'égalité entre les filles et les garçons ; à travers la mise en œuvre de pratiques et d'espaces pour aller vers plus de singularité.

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Favoriser les échanges enfants/enfants, adultes/enfants et adultes/ adultes	La mise en place de temps d'accueil conviviaux en direction des familles notamment sur les temps d'accueil du soir.	Les familles sont plus informées sur le contenu des journées grâce aux espaces d'accueils mis en place	Un affichage, un fléchage et une valorisation sont systématiquement mis en place dans tous les groupes.	
	En proposant aux animateurs occasionnels de s'impliquer dans nos actions (accompagnement, interventions, organisation, ex : fête du jeu...)	Des temps conviviaux avec les animateurs ont été proposés lors de temps forts de la structure (soirée de fin d'été, fête du jeu, repas de fin d'année, soirées jeux...)	Un noyau d'animateurs participe de plus en plus aux temps conviviaux proposés	
	La multiplication de discussions lors des temps de goûters (ex : goûters philo, goûters actu...) des temps de bilan ou de vie collective	1 fois par période (avant la préparation de la prochaine période), à l'aide d'outils adaptés aux différentes tranches d'âge des temps de bilan ou de vie collective ont été menés (avec pour supports les plannings, les menus, les goûters de la période)	Lors de la mise en place de temps de bilan, de discussion chaque enfant a pu prendre la parole et donner son avis sur la question posée	
Sensibiliser les enfants au respect des règles, instaurer un espace où tout le monde est à égalité quel que soit son âge, son sexe, son appartenance, son milieu socioculturel	La multiplication des temps de jeux notamment de jeux de coopération, de jeux d'ambiance, de jeux extérieurs et de jeux de société	Les enfants ont tous participé aux différents jeux proposés par les animateurs	La moitié du groupe est capable d'expliquer les règles d'un jeu déjà proposé ou bien d'y jouer en autonomie	
	L'organisation de temps en commun en petits groupes entre les tranches d'âge	Les différentes journées ou moments partagés qui ont été proposés ont permis aux enfants d'apprendre à se connaître,	Au moins 1 groupe a partagé un projet en commun	
	En aménagent des espaces qui favorisent la mixité et l'égalité entre les filles et les garçons	L'aménagement des espaces est réfléchi pour favoriser le choix et l'autonomie des enfants (entre les tranches d'âge et filles/ garçons)	Chaque enfant a pu utiliser chaque espace et matériel mis à disposition	

Nos propositions d'actions concrètes concernant l'égalité fille/garçon :

1>réécriture du projet pédagogique avec l'égalité fille/garçon mise en avant : octobre 2021

2>créer notre affichage pour sensibiliser les familles : novembre 2021

3>réaménager les espaces : décembre 2021

4>écrits officiels à faire en écriture inclusive (mail, news letter, affiche...) : janvier 2022

5>sensibiliser les animateurs et animatrices au langage inclusif : février 2022

6>sensibiliser les enfants (ex : affiches, conseil d'enfants, goûters philo...) : vacances d'hiver 2022

7>mettre en place de nouvelles actions lors de la vie quotidienne : mars 2022

8>animations autour du sujet (la rivière du doute, jeux de société sur l'égalité f/g, diversifier les outils/jeux/jouets pour sensibiliser à l'égalité et à la diversité : vacances de printemps 2022

Comment est mise en œuvre l'accessibilité pour tous au sein de notre centre de loisirs ?

Accessibilité et attractivité : ce sont deux notions indissociables de l'accueil du plus grand nombre d'enfants, quelle que soit leur situation socio-économique. Elles nous engagent à tout mettre en œuvre pour permettre « l'accueil de tous », répondre au « besoin d'accueil », favoriser la rencontre des populations, le « vivre ensemble ». Du côté des « usagers », il nous faut garantir une équité des tarifs ; du côté de l'équipe pédagogique, il nous faut la mobiliser sur des initiatives pour « sortir des murs », « aller au-devant » des enfants et des jeunes.

Les Francas du Gard sont signataires de la charte handicap « vacances et loisirs non spécialisés ». Dans notre centre de loisirs nous nous engageons à :

-Préparer, respecter et adapter, si besoin, le projet d'accueil mis en place avec et pour la personne en situation de handicap.

-Favoriser son accueil en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres.

-Assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique

-Informer et afficher la charte handicap

-Décliner la mise œuvre concertée des principes de la charte dans le projet du centre de loisirs

Depuis 1999 les Francas en Occitanie participent ou coordonnent des dispositifs « d'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap dans les accueils de loisirs » en partenariat avec des institutions et d'autres associations.

Dans sa stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2021-2025, l'association départementale des Francas du Gard réaffirme son engagement pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Aussi elle réaffirme son lien au Relai Loisirs Handicap 30 :

- Agir plus fortement pour l'accueil d'enfants et d'adultes en situation de handicap au sein des différents espaces de l'association
- Veiller à l'accessibilité pour tous les enfants aux activités de loisirs éducatifs
- Accueillir des animateurs en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Veiller à l'accessibilité pour tous les enfants aux activités de loisirs éducatifs et à leur mobilité	Prise en compte des capacités de chacun dans la mise en place des activités	Un enfant qui ne peut pas ou ne veut pas, a pu avoir une autre activité ou l'activité a été adaptée	Chaque enfant a pu trouver sa place et n'a pas été en difficulté lors des temps d'activités	
	En informant les familles sur les dispositifs d'aide existants (JPA, CCAS, colos apprenante)	Un affichage et de la documentation est disponible au secrétariat et visible sur notre site internet	-Au moins une famille du territoire a sollicité la bourse JPA -Au mois 5 familles du territoire ont pu bénéficier d'une place sur une colo apprenante	
	En acceptant un paiement échelonné aux familles qui le demandent	De la communication et de l'information à visée des familles sur les modalités de paiements ont été mises en place	Des familles qui demandent l'échelonnement ont pu inscrire leurs enfants au centre de loisirs	
	En se rendant disponible et en accueillant, via les associations et les partenaires du territoire, des familles en situation irrégulière ou en précarité	Des rencontres avec les associations et des partenaires du territoire ont eu lieu	Au moins 1 nouvelle famille en situation irrégulière ou en précarité a fréquenté le CLE	
Agir toujours plus fortement pour l'accueil d'enfants et d'adultes en situation de handicap au sein du CLE	Mise en place d'une information sur la possibilité d'accueil de personnes porteuses de handicap	La communication à visée des familles d'enfants porteurs de handicap est visible et claire dans nos espaces de communication	Des enfants en situation de handicap sont accueillis au clé	
	Mise en place d'une coopération des différent.e.s acteur.trice.s favorisant la mise en place d'un environnement adapté avec l'accompagnement du RLH30	Les rencontres avec les acteur.trice.s éducatifs sont systématiques pour bien accueillir l'enfant	Un suivi avec les équipes est mis en place afin de garantir le bon accueil de l'enfant	

Comment le principe de la participation des enfants et des adolescent.e.s est pris en compte dans le centre de loisirs éducatifs et dans son fonctionnement ?

La participation, c'est permettre à l'enfant d'être acteur de tous ses temps de loisirs, d'avoir une place dans son centre de loisirs.

La mise en vie du principe de participation est visible au travers des situations proposées aux enfants. Notamment grâce :

- A la mise en œuvre des propositions diversifiées en vue d'associer les enfants à la gestion de leur cadre de vie, de leur temps et de leur programme.
- Au développement des situations favorisant la participation active à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie collectives.
- A l'exercice de choix réels, de prise de responsabilités, et de réalisation collective des projets.
- A la formation des animateur.trice.s leur permettant d'accompagner les enfants dans la réalisation des actions.

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Donner son avis et pouvoir agir concrètement sur l'ensemble des projets (animation, vie quotidienne, pique-nique, goûter et fonctionnement).	Mise en place de temps de parole, de temps de bilan et de concertation pour donner leurs envies et leurs idées et qu'elles soient prises en compte	Les enfants reconnaissent ces temps de parole	Ils savent prendre la parole et écouter les autres lors de ces temps	
	Les enfants pourront proposer leurs idées et leurs envies pour construire eux-mêmes leurs plannings	Les décisions des enfants sont prises collectivement et ont été prises en compte par les animateur.trice.s	1 fois par période, en fonction de la tranche d'âge, leur avis est pris en compte pour la construction des plannings	
Favoriser la construction de projets par les enfants	Organisation de temps de choix et/ou de propositions d'activités par les enfants	Des temps réguliers sont mis en place afin que les enfants pensent et concrétisent des projets	Au moins un projet porté par les enfants a vu le jour	

Comment sont associés les parents à la vie du centre de loisirs éducatifs et à son fonctionnement ?

L'équipe pédagogique met en place des initiatives à destination des parents pour une démarche de partenariat respectueuse du rôle de chacun. Plusieurs démarches sont mises en place : des temps conviviaux, des espaces d'information et de valorisation, des moyens d'implication des parents dans le centre de loisirs.

La volonté affirmée du projet éducatif des Francas est d'intégrer la dimension parentale comme un axe fort de son action.

Cette volonté est mise en place au travers de plusieurs axes développés dans le projet de l'association départementale des Francas du Gard, et découle dans les projets pédagogiques et dans les actions mises en place dans nos centres de loisirs.

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas fixent des orientations pour l'action éducative locale ; L'équipe pédagogique met en place des initiatives à destination des parents pour une démarche de partenariat respectueuse du rôle de chacun.

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Permettre l'échange et la communication du projet	Se rendre disponible pour rencontrer les nouvelles familles qui le souhaitent (visite du centre, présentation des organisations...)	Les nouveaux enfants ont visité le centre de loisirs avant leur premier jour	Les enfants et les familles sont rassurés lors de leur premier jour au clé	
	Mise en place de moyens de communication (affichage, site internet, Facebook, secrétariat), en direction des parents sur la vie du centre	L'affichage est mis en place dès le premier jour	Les parents nous demandent moins d'information sur les organisations, ce qui nous permet de plus échanger avec eux sur autre chose (la pédagogie, les animateurs...)	
Créer une cohérence éducative	Participer à des temps d'information, temps conviviaux ou autres avec les acteur.trice.s proches du Centre de loisirs (école, APE, mairie...)	Une fois par an, le CAPS participe à la fête des associations dans les villages de Sommières et Congénies	Des familles ont pris des informations sur le CAPS lors de ces rencontres	
Instaurer une relation de confiance et de partage avec les familles	Mise en place d'outils de transmission entre l'équipe d'animation et la famille (outil sieste, repas, livre d'or, boîte à idées...)	Les outils sont connus des familles	Les informations sont lues systématiquement	
	Mise en place de temps d'accueil de qualité en formant les animateur.trice.s	Les animateur.trice.s sont force de proposition de jeux (avec les enfants) et se rendent disponibles pour chaque famille	Les parents vont, si le besoin est s'adresser facilement aux animateur.trice.s	
	Mise en place de temps d'animation partagés parents/ enfants/ équipe d'animation (pique - nique animés, proposition de spectacles et invitation sur des temps d'animation)	Les familles sont présentes sur les temps de valorisation	50 % des parents (des enfants présents ce jour) ont partagé un temps d'animation	

En quoi le centre de loisirs participe d'une démarche de développement durable :

La démarche écocentre de loisirs initiée dans le Gard, s'inscrit dans le projet départemental de l'association et s'articule avec le projet éducatif national dans le cadre du projet « centre A'ERE (porté par la fédération nationale des Francas).

Entrer dans la démarche « écocentre de loisirs » c'est :

- Partage une réflexion à un niveau départemental avec les centres de loisirs autour d'une prise de conscience de leur impact sur l'environnement
- Accompagner le développement de pratiques éco-citoyennes auprès des enfants et des adolescent.e.s par le biais de thématiques variées.
- Avoir à disposition un ensemble de ressources pédagogiques (malles, espaces de partage, formations...) permettant de mettre en œuvre des projets construits auprès des enfants
- Faire évoluer les comportements des enfants des jeunes et des adultes et en les impliquant
- Créant des partenariats locaux avec les institutions, les associations, les collectivités...

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Valorisation des déchets	Ateliers créatifs et manuels à partir de matériaux de recyclage	Les activités en temps d'accueil sont régulièrement prévues avec des matériaux de récupération	Il y a moins d'achats de matériel lors des commandes pédagogiques	
	Gestion des stocks et tri du matériel avant les commandes	Avant la préparation, les salles sont rangées et le matériel non utilisé est remis en régie commune	Il y a moins d'achats de matériel lors des commandes pédagogiques	
	Tri sélectif : carton, plastique...	Affichage et information aux équipes, identiques dans tous nos espaces, remis en place pour le tri	La chaîne du tri est respectée du début à la fin	
	Travailler l'anti gaspillage alimentaire de manière ludique et identique sur les centres de loisirs	Des affichages et des animations anti-gaspi sont proposées régulièrement aux enfants De manière systématique les restes (pain, fromage, fruits, yaourt...) sont repropoés à un groupe pour le goûter	Les enfants se servent ou demandent la quantité nécessaire Il y a moins de déchets alimentaires	
Biodiversité-patrimoine	Activités liées à la découverte du patrimoine local (randonnée...)	Ou en fonction des objectifs de la période, ou des activités sportives ou des activités nécessitant de sortir, les enfants profitent alors de la découverte du patrimoine local	Les enfants qui viennent régulièrement au centre de loisirs connaissent leur patrimoine local	

Alimentation	Proposition de collations du matin équilibrées	Constituée de boissons bio, de fruits frais et ou d'un produit laitier	Moins de produits sucrés et sur-emballés	
	Proposition de goûters équilibrés, en laissant la possibilité aux enfants de réfléchir et choisir les menus des pique-niques et des goûters	Un bilan de fin de période est réalisé avec les enfants dans lequel est intégré des propositions de goûters et de pique-nique	Des goûters variés (goûters plaisirs, goûters locaux, goûters découverte...)	
	Ateliers cuisine avec des produits locaux et ou de saison, achats plus réguliers de produits bio	Des ateliers cuisine sont proposés régulièrement avec des produits locaux ou de saison	1 atelier cuisine « pédagogique » par période	
	Mise en place d'une commission menu avec les enfants en partenariat avec la chambre de l'agriculture	Animée par la direction, elle est constituée d'enfants à partir de 7 ans avec 6 enfants volontaires (Sommières)	Les enfants font des retours sur ce qu'ils ont mangé et sur ce qu'ils vont manger (Sommières)	
Solidarité	Accueil d'enfants en situation irrégulière	Avoir les informations nécessaires afin de proposer un accueil individualisé	Les facilités proposées, ont permis aux familles d'inscrire leurs enfants	
	Tems d'échange avec les familles en situation irrégulière			
	Participation aux réunions CCAS, ou à des réunions familles du centre social			
Cadre de vie	Aménagement du parc et du bâtiment, de manière plus durable grâce à l'investissement de la CCPS	Chaque année, des travaux et des aménagements sont faits dans les espaces intérieurs et extérieurs des CLE, en fonction de nos demandes	Les enfants bénéficient de nouveaux espaces et de vie et d'espaces de jeux	
Préservation des ressources	Solliciter les familles sur des dons qui peuvent être faits au centre de loisirs	Affichages divers : besoins de récup, dons, et tri pour le secours populaire	Les familles donnent aux centres de loisirs divers objets et sont conscients du don au secours populaire fait par le centre de loisirs	
	Inciter les enfants à vider les pots à eau et verres dans les plantes	Une sensibilisation est faite chaque année avec un projet jardin. Important : tous les lavabos accessibles aux enfants sont des poussoirs.	Les enfants veulent arroser leurs plantes.	

En quoi le centre de loisirs participe au développement de l'autonomie de l'enfant :

L'autonomie : c'est permettre à l'enfant de développer ses capacités à faire par lui-même en fonction de ses « savoir-faire » et « savoirs-être » et de son âge.

Il sera demandé à l'équipe d'animation de travailler à la mise en place de fonctionnements et d'animations favorisant l'autonomie et la responsabilisation de chacun.

L'aménagement des espaces devra être réfléchi de manière à ce qu'ils soient fonctionnels, attrayants et sécurisés.

L'information devra être visible et lisible (groupe, planning, animateurs...) pour tous les enfants ainsi que pour les familles avec également une signalétique claire et globale sur les espaces intérieurs et extérieurs.

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Evaluation
Permettre à l'enfant de faire par lui-même	Proposition d'activités adaptées aux compétences des enfants	Les enfants sont capables de réaliser les activités proposées ou bien de demander de l'aide	Les enfants ne se sont pas sentis en échec	
	Proposition d'ateliers favorisant le laisser faire	Les enfants ont à disposition du matériel adapté	Les enfants peuvent et savent se servir seuls	
Permettre à l'enfant d'être autonome dans ses déplacements	Mise en place d'espaces matérialisés adaptés aux besoins de l'enfant (signalétique, pictogrammes...)	Les enfants ont repéré les espaces de vie et le matériel accessibles et interdits	Les enfants savent se déplacer seuls selon les temps de la journée	
	En instaurant avec les enfants les règles de vie et en les communiquant aux familles	Les règles de vies sont décidées avec les enfants et affichées dans les espaces de vie	Les enfants savent s'y référer et les transmettre aux nouveaux enfants	

B. Le programme d'animation

Pour donner du sens et répondre au projet Francas, un calendrier est travaillé à l'année avec l'équipe du Centre d'Animation du Pays de Sommières. Il permet notamment de visualiser les pratiques éducatives et de les répartir en fonction des périodes mais aussi à ce que du lien se fasse entre les différents secteurs du centre d'animation et les acteurs du territoire.

Afin de favoriser la participation des enfants, nous avons créé un nouveau support : « le projet de période ».

Il présente uniquement les projets forts de la période, ainsi les animateur.trice.s peuvent construire ou modifier les animations avec les enfants, ce support permet aussi de valoriser les actions mises en place par les animateur.trice.s en lien avec les pratiques éducatives.

Les projets de période sont pour les animateur.trice.s un support de travail. Ils permettent de mettre du sens à leurs animations et être en lien avec le projet pédagogique, lui-même en lien avec le projet des Francas.

Les projets de période sont affichés au centre de loisirs et diffusés par internet (site Francas) aux familles généralement deux semaines avant les débuts de période. La communication passe aussi par les équipes elles-mêmes en présentant et valorisant les projets mis en place.

III. Les Moyens

A. Les Moyens humains.

1 directeur.trice : accompagnement des équipes, relation aux familles, veille au bon fonctionnement de la structure (il.elle sera remplacé.e par un.e autre directeur.trice sur certaines périodes de vacances scolaires)
+ animateur.trice.s volontaires en fonction des effectifs
+ animateur.trice.s permanent.e.s en fonction des effectifs
+ 1 personne de service en CDI : entretien des locaux, service des repas
+1 secrétaire : gestion administrative, informations aux familles, lien entre les familles et l'équipe de direction

Le.la directeur.trice, titulaire du BPJEPS LTP, propose un suivi des stagiaires, avec 2 rencontres formalisées durant la période de stage, en utilisant un support écrit (Cf. « Grille d'auto-évaluation des stagiaires BAFA» en annexe). Ces rencontres servent aux stagiaires pour faire leur autoévaluation et améliorer leur accompagnement.

CF annexe : grille d'autoévaluation des stagiaires

L'équipe d'animateur. trice.s est constituée d'animateur.trice.s permanent.e.s, d'animateur.trice.s volontaires BAFA ou stagiaires BAFA. L'équipe volontaire est recrutée selon les critères suivants : diplôme, expériences professionnelles ou personnelles, centres d'intérêts et compétences particulières pouvant être réutilisées en centre de loisirs.

Les animateur.trice.s permanent.e.s sont des relais entre la direction et les animateur.trice.s et apportent un soutien au directeur dans la mise en place du projet et de son suivi sur les différentes périodes d'ouverture. Il.elle.s ont un rôle d'accompagnateur.trice et/ou de personne ressource auprès des équipes volontaires. Il.elle.s sont également un repère auprès des enfants et auprès des familles.

L'animation volontaire a une place prépondérante dans la vie du centre de loisirs. Elle porte le projet en lien direct avec les enfants et les familles et contribue à la mise en place de celui-ci. Elle confirme son engagement dès la préparation. En effet, la construction pédagogique se fait ensemble afin que tous puissent mettre leurs compétences, idées à contributions. Les temps de préparation sont des temps de concertation en équipe pour que le centre de loisirs soit le plus harmonieux possible pour l'équipe et les enfants.

En amont des temps de préparation sont organisés avec l'équipe. Ils permettent d'apprendre à se connaître, de connaître et comprendre qui sont les Francas du Gard et la CCPS, mais aussi le fonctionnement du CLE. Durant ces temps les équipes d'animation accompagnées des directeur.trice.s construisent le projet pédagogique ainsi que les projets d'animation. Durant les vacances scolaires, une fois par semaine, une réunion de préparation et de bilan est organisée avec tous les animateur.trice.s et l'équipe de direction.

Depuis la mise en place des TAP (2013) sur les écoles de la CCPS, et plus récemment des ALP, la volonté de la Communauté de Communes est de former les agents communautaires au BAFA afin d'assurer au mieux leurs fonctions d'animateur. rice.s communautaires.

Dans nos centres de loisirs, nous accompagnons ces animateur.trice.s lors de leurs stages pratiques ; notre volonté est de pouvoir accompagner et former correctement ces agents afin que les temps d'Alp soit des temps pédagogiques de qualité, mais aussi pour remettre la place de l'enfant au cœur du projet.

		ANNEE 2020-2021
EQUIPES	MERCREDIS	PETITES VACANCES
DIRECTION	1	1
3-4 ANS	3	2
5-6 ANS	3	3
7-8 ANS	2	2
9-13 ANS	1	1
PERSONNEL DE SERVICE	2	2
SECRETAIRE	1	1

B. Les Moyens financiers.

Le budget 2021-2022 du Centre d'Animation du Pays de Sommières est composé :

- De charges liées à l'accueil de public : personnel, repas, activités, petit équipement, documentation pédagogique, location de véhicule, transport d'activités, droits d'entrées, achat de prestations...
- De charges liées au fonctionnement : personnel, fournitures administratives, communication, carburant, frais postaux, télécommunications, charges de structure
- De recettes liées à l'accueil de public : participation des usagers, participation de la CAF
- De recettes liées à des subventions : participations des communes, aides de l'Etat sur emploi aidés notamment, dépôt de dossier de demandes de subventions en fonction d'appels à projet,

Un budget permettant d'assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs est attribué pour les mercredis et les vacances scolaires.

C. Les Moyens matériels.

Le Centre d'Animation du Pays de Sommières dont fait partie le centre de loisirs de Montpezat dispose de 2 véhicules 9 places permettant le transport d'enfants.

Il dispose de mobilier adapté aux âges des enfants pour équiper le centre de loisirs.

Il dispose d'une régie de matériel pédagogique avec des malles thématiques, d'un espace ressources pour les animateurs.

La ludothèque de Sommières, local prêté par la mairie de Sommières, sera également mise à disposition pour les groupes qui souhaitent s'y rendre ou bien y emprunter des jeux.

Il est aussi possible d'avoir accès aux différentes structures de la commune : terrains de tennis, parc « La Garenne », foyer (demande au préalable à la mairie), bibliothèque...

Le centre de loisirs a également la possibilité d'emprunter des malles pédagogiques au siège de l'association (malle écocentre, malle média...) et de commander des bus pour le transport d'enfants.

IV. Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet

A. La structuration du temps, du groupe et des espaces : la journée type

Pour chaque moment de la journée, décrire la manière dont est structuré le groupe d'enfant, les espaces, les temps de transition le rôle et l'attention des animateurs en référence aux intentions éducatives suivantes : Rythme de l'enfant ; Autonomie ; Participation ; vivre ensemble ; Parentalité ; Développement durable

Horaires et temps (accueil, restauration, activité, temps informel...)	Structuration du groupe (petit groupe, grand groupe...) Groupes mélangés ?	Repère/ affichage/ rituel Transition	Dans quel(s) espace(s) ?	Rôle de l'animateur (atelier en autonomie avec accompagnement de l'animateur, atelier dirigé...)
Accueil du matin 7h30-9h30 collation 7h30-8h30	Tous les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés. L'accueil se fait de manière échelonnée, avec deux animateurs La collation peut être prise au self-service	Donner des noms aux salles pour permettre aux enfants et aux familles de se repérer. Matérialiser des espaces pour que les enfants sachent où poser leurs affaires... Le self-service est matérialisé par des pictogrammes qui permettent aux enfants de se servir seul et de manière réfléchi	- Salle des 7-8 ans - Salle de restauration - Extérieur	Animateur accueillant, souriant et rassurant. Il propose des activités aux enfants, doit être visible et actif. Ateliers spécifiques/ateliers en autonomie L'animateur peut prendre le temps de s'asseoir avec les enfants qui déjeunent, il doit veiller au bon fonctionnement du self.
Prise en main + Activité du matin 9h30-11h30	Deux tranches d'âge sont formées, - 3-6 ans - 7-13 ans	Rituel du matin + affichage des salles respectives La minute culturelle, Chanson, histoire, danse, énigmes du jour, qui fait quoi ?...	- 3-4 ans : à l'étage - 5-6 ans : salle bleue + 1 partie du réfectoire - 7-8 ans sous la terrasse - 9-13 ans : dans le chalet	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'animateur
Repas 3-4 ans : 11h45 5-6 ans : 12h00 7-13 ans : 12h15	Par tranches d'âge	3-4 : le menu du jour, et les outils de retransmission aux familles 5-6 : les 7 familles des missions 7-13 : mise des tables, service, débarrassage évaluation du repas Pour tous les groupes, systématiser les temps d'hygiène.	3-4 : salle de restauration 5-6 : salle de restauration 7-13 : sous la terrasse	Les animateurs sont avec les enfants au moment du repas, montrent l'exemple, discussion ou jeu d'ambiance, sensibilisation, énigmes... Temps d'apprentissage
Temps calme/libre 13h30-14h00	Par tranches d'âge	3-4 : sieste, repos et activités calmes 5-6 : repos et activités calmes 7-8 : activités calmes 9-13 : activités calmes Tous peuvent se reposer ou dormir si besoin Rituels pour tous en fonction des âges.	3-4 : salles de sieste et salle 3-4 5-6 : mezzanine et salle bleue 7-8 : terrasse/ extérieur 9-13 : chalet / extérieur	Permet à tous de dormir ou de se reposer en fonction de ses besoins Propose des activités calmes, les enfants peuvent évoluer librement (sauf sieste) sur les activités. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'animateur
Prise en main + Activité de l'après midi 14h00-16h00	Une prise en main + départ en activités : plusieurs propositions ou bien grand jeu Réveil libre pour les 3-4 ans	Dramatisation, chanson, histoire, danse, énigmes du jour...	- 3-4 ans : à l'étage - 5-6 ans : salle bleue + 1 partie du réfectoire - 7-8 ans sous la terrasse - 9-13 ans : dans le chalet / extérieur	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'animateur
Goûter/bilan 16h-17h	Par tranches d'âge Propose des outils ludiques pour faire le bilan et prendre en compte la parole des enfants.	3-4 : chants, temps d'hygiène. 5-6 : chants, temps d'hygiène. 7-8 : qui fait quoi ou autre outil adapté 9-13 : qui fait quoi ou jeu de hasard ou organisation posée en groupe	3-4 Dans la salle de restauration 5-6 : dans la salle de restauration 7-13 : dans le chalet / extérieur	Les animateurs sont avec les enfants au moment du goûter, montrent l'exemple, discussion ou jeu d'ambiance. Temps d'apprentissage
Accueil du soir 16h30-18h30	Par tranches d'âge Les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés en respectant les limites des lieux d'activités posées	Prendre le temps de poser un planning d'ateliers, mettre en place des choses « simple » : jeux de construction, jeux de société... penser à sortir une malle à thème par mercredi par ex.	3-4 : salles à l'étage et haut du parc principalement 5-6 : salles à l'étage et haut du parc principalement 7-13 :	Accueillant, calme et visible. Toujours animateur de son groupe même en accueillant les parents. Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'animateur

B. Les modalités de vie

Les règles de vie au centre de loisirs sont d'abord établies avec l'équipe pédagogique. Il s'agira de trouver ensemble un socle commun de règles non négociables pour les enfants et les animateur.trice.s :

- **J'apprends à respecter l'autre :**
J'accepte de n'avoir aucun geste violent envers une autre personne du centre de loisirs
J'accepte de n'avoir aucune parole blessante envers une autre personne du centre de loisirs
- **J'apprends à respecter l'espace dans lequel je vis :**
J'accepte de ne pas abîmer le matériel, les locaux et les espaces extérieurs qui constituent mon centre de loisirs
J'accepte de partager ce qui se trouve dans mon centre de loisirs
- **J'apprends de l'autre :**
J'accepte de parler avec les personnes du centre de loisirs
J'accepte que tout le monde ne soit pas d'accord avec moi
- **J'apprends sur moi :**
J'accepte de découvrir différentes activités, je pourrai dire si elles m'ont plu ou pas
J'accepte de participer à différentes tâches de la vie quotidienne, je pourrai dire si elles m'ont plu ou pas
J'accepte d'essayer de faire par moi-même, je pourrai dire si je réussis ou pas
- **J'apprends à me sécuriser :**
J'accepte les règles de sécurité : je ne cours pas à l'intérieur, je ne grimpe pas dans les arbres, je ne sors pas du centre de loisirs sans y être accompagné...
J'accepte de goûter les aliments que l'on me propose lors du repas et des collations (sauf régime alimentaire)

Dans un souci d'exemplarité, les règles de vie du centre de loisirs s'appliquent à tous et à toutes, et à tout moment.

Les règles de vie sont sues de toute l'équipe. Puis, chaque animateur.trice dans un souci d'adaptabilité à son groupe d'enfants s'en saisit afin de proposer un moyen ou un outil pour les présenter aux enfants. Les règles de vie supplémentaires, peuvent être composées, négociées au sein de chaque groupe, dans un souci de processus de compréhension, de construction et de participation, pour l'harmonie dans le groupe. Elles se feront en concertation (type conseil d'enfants).

Rôle et attitudes de l'animateur.trice :

L'animateur.trice veillera à avoir une attitude en adéquation avec le projet de la structure et à avoir un comportement d'exemplarité auprès des enfants, des familles et de l'équipe.

Avec les enfants et les jeunes

L'animateur.trice assure la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes.

Il.elle contribue à l'épanouissement de leur personnalité, leur permet de développer leur potentialité et leur connaissance en respectant le rythme de vie de chacun.

Il.elle favorise la rencontre de l'individu avec le groupe et l'apprentissage de la vie en collectivité. Par son écoute, ses capacités techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur.trice aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets. C'est un.e meneur.euse mais il sait encourager la prise d'initiative et de responsabilité.

Ni copain.ine, ni trop autoritaire, l'animateur.trice est le.la garant.e des règles mises en place démocratiquement par le groupe. L'animateur.trice est dynamique, motivant.e, joueur.euse et imagitatif.ve.

Par rapport aux activités

Il.elle met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériels nécessaires à l'activité (l'activité n'étant pas un but mais un moyen). Il.elle gère l'activité de A à Z sans oublier les préparations et les rangements (les enfants pouvant y participer). Il.elle sait adapter sa menée suivant l'âge des enfants et s'adapter aux contraintes du moment (il n'oublie pas la mise en valeur de l'activité de l'enfant). Par des activités les plus diversifiées possibles, l'animateur.trice a une pédagogie active fondée sur la réussite de chacun. Il.elle procure à l'enfant des savoir-faire et des savoirs être de façon ludique tout en respectant la courbe d'activité. Il.elle sait dramatiser l'activité, motiver le groupe, et permettre l'implication des enfants dans la mise en place et les bilans des actions.

Par rapport aux parents

L'animateur.trice doit établir une relation de confiance avec les parents afin que l'information concernant l'enfant circule bien dans les deux sens (les enfants ont une vie avant et après le centre de loisirs). Il.elle implique les parents dans le rôle éducatif du centre de loisirs (nos accueils ne sont pas une garderie) en présentant et expliquant les objectifs poursuivis et les moyens pédagogiques mis en place

Par rapport à l'équipe éducative

L'animateur.trice fait partie de cette équipe où différents rôles complémentaires et solidaires sont assumés. Il.elle intervient en relation d'aide en motivant, en soutenant techniquement et moralement, (sans abus d'autorité) pour favoriser la vie et l'évolution de cette équipe.

En se référant à des intentions éducatives, il.elle prend part au sein de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en vie et à l'évaluation de sa réalisation. Il.elle sait se remettre en question et accepter ses erreurs.

Cadre de vie

Diverses infrastructures permettent aux enfants de profiter un cadre de vie agréable : stade de football, terrains de tennis, salle de judo, aires de jeux et médiathèque.

Des commerces (boulangerie, épicerie, presse, coiffure, hypermarché, pharmacie...) et des associations (danse, arts martiaux, club taurin, foot, tennis) ... font vivre le village

V. Annexes

Le Jeu

Le jeu est pour l'équipe pédagogique un moyen d'approche privilégié, un moyen d'exercer son action ludique et éducative. Le jeu c'est :

- Un support ludique : on joue avant tout pour jouer seul ou ensemble (partage, lien, échange, intergénérationnel...)
- Un support éducatif : on peut apprendre en jouant, exercer ses compétences (lecture, numération, coopération, socialisation...)
- Un support pédagogique : il sert à l'animateur pour observer les compétences des enfants, de les vérifier ou bien de voir comment elles sont utilisées.

L'animateur.trice adapte le jeu en fonction de son public, fait vivre le jeu afin d'améliorer les apports éducatifs...

LES GRANDS JEUX

Le grand jeu est un moment particulier aussi bien pour les enfants que pour l'équipe pédagogique. Il fait appel à **l'imaginaire des enfants** et favorise la découverte. Il développe des notions de solidarité et d'esprit d'équipe. Il permet également de responsabiliser et de confronter l'enfant aux règles d'une manière ludique.

Le grand jeu lorsqu'il est bien mené reste **un temps fort des vacances**.

Le Fonctionnement :

- Les règles sont claires et simples.
- Une sensibilisation est nécessaire. Elle peut être faite par divers moyens ludiques (des petits jeux, des messages, des invitations, des affiches...).
- Il existe une fabulation, une mise en scène.
- Il y a un.e meneur.euse qui organise le déroulement du jeu (très souvent).
- Le grand jeu a une fin ; il se termine généralement par un regroupement où les enfants atteignent la finalité du jeu.
- Il respecte la courbe d'intensité d'une activité et est adapté aux enfants.
- Tous les enfants doivent être acteur.trice.s du jeu.

LES TEMPS DE REPAS

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, il est propice aux **discussions et aux échanges** avec l'adulte et les autres enfants. Moment de plaisir et de socialisation. Le repas **peut être animé** (jeux, énigmes, décoration, thématique), à condition de ne pas confondre ambiance et bruits. Il se déroule quoiqu'il en soit dans une **atmosphère calme, conviviale et chaleureuse**.

TEMPS D'ACCEUIL/ TEMPS CALME/ TEMPS LIBRE

Ces temps appartiennent à l'enfant, mais ce sont des temps qui s'animent également !! Les animateur.trice.s doivent : être **force de proposition**, rester garant du temps, être à l'écoute, laisser les enfants jouer seuls, susciter la curiosité, être disponible, créer de la relation entre enfants et animateur.trice.s, moment de discussion, gérer des situations difficiles, être vigilants, **accueillir les parents (sans défaut de surveillance)**.

Pour que ces temps soient une réussite, **il faut les préparer** !! Il est indispensable de se mettre d'accord en amont de l'aménagement, les règles, la mise à disposition du matériel et définir le cadre.

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateur.trice.s en présence des enfants.

GRILLE D'AUTO EVALUATION DES STAGIAIRES BAF A

INITULES	INTERMEDIAIRE			FINALE		
	EN DIFFICULTE	A CONSOLIDER	SATISFAISANT	EN DIFFICULTE	A CONSOLIDER	SATISFAISANT
Assurer la sécurité physique et morale des mineurs						
Connaître chacun des enfants qui lui sont confié						
Gérer un groupe au fil de la journée en tenant compte des rythmes, des capacités et des besoins des enfants qui le composent						
Créer les conditions de la sécurité physique, morale et affective du groupe et de ses membres dans les temps de vie quotidienne et dans les temps d'activités						
Repérer les changements d'attitude des enfants pouvant révéler un mal être et interpeler l'équipe						
Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différent.e.s acteur.trice.s						
Accueillir les parents, les informer sur la vie du CLE						
Trouver sa place au sein d'une équipe et y établir de bonnes relations de travail						
Rechercher le dialogue avec chaque famille autour de ce que vit leur enfant dans le CLE						
Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM						
Apporter sa contribution à l'élaboration du projet pédagogique						
Participer à l'élaboration du fonctionnement du CLE et des projets d'animation						
Respecter le cadre réglementaire						
Agir en cohérence avec le cadre posé collectivement						
Prendre sa place dans une équipe et être solidaire de ses membres						
Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités						
Contribuer à l'organisation de la journée, de la semaine, du séjour dans le respect des rythmes de vie des enfants						
Être attentif au bien être de chaque enfant (hygiène, alimentation, repos/sommeil).						
Concevoir et aménager les espaces de vie et d'activités						
Créer les conditions pour faciliter le vivre ensemble						
Savoir proposer, préparer et animer une palette d'activités dans plusieurs domaines en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique						
Evaluer ses actions et ses attitudes						
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets						
Être l'écoute des enfants de leurs attentes et de leurs idées						
Savoir observer ce que font les enfants pour situer un rôle d'accompagnateur de projet						
Rechercher la plus grande participation possible des enfants						
Savoir créer et animer des espaces d'expression et de concertation						
Expérimenter des espaces et des formes de participation des enfants dans la vie quotidienne et les projets d'activités						

Les besoins du public

Items	Besoins 3-4 ans	Besoins 5-6 ans	Besoins 7-9 ans	Besoins 10-13 ans
Sécurité Physique Matérielle Affective	Cadre de vie sécurisé et sécurisant Créer un lien affectif Espace à l'échelle de l'enfant Matériel adapté		L'affectif est plus difficile à conquérir Cadre de vie sécurisé et sécurisant	Aiment le risque Très fragile affectivement Cadre de vie sécurisé et sécurisant
Autonomie Faire seul	Coins individuels Espaces de jeux séparés du groupe Matériel adapté, activités ludiques adaptées Faire seul Informers les enfants sur les adultes qui les entourent		Matériel adapté	Laisser faire et voir s'ils prévoient un cadre adapté
Socialisation Coopération	Centré.e sur lui.elle-même Activités de groupe Créer un climat de confiance et de respect mutuel Activités de coopération, collectives Jeux à règles		Décentre son intérêt, s'ouvre aux autres , à la collectivité, la socialisation.	Baisse de la socialisation retour à l'envie de solitude
Repos, détente Respect du rythme de l'enfant	Temps fréquents et très courts de repos Rythme lent dans les activités Jeux tranquilles Contact nature, lecture, sieste, coin repos		Temps calmes	Besoin de repos Très fatigable
Mouvement Respect du rythme de l'enfant	Gestes imprécis Activités courtes et variées Exercer son adresse, son équilibre, sa force Jeux extérieurs libres et organisés Expression corporelle		L'attention est plus soutenue La précision se développe	Débordant d'énergie Gestes précis Vite fatigué.e.s
Imitation, création, imagination, manipulation	Recréent à partir d'un modèle d'exemples Jeux d'imagination Fabrication d'objets, peinture Vivre ou créer des histoires Jeux symboliques, de construction Chants, déguisements		Recrée, fait, s'exprime à partir d'un exemple Développe sa créativité	Concentration Développe sa créativité
Participation Etre à l'écoute Favoriser l'expression	S'exprime à partir d'un modèle, d'exemples Pose plein de questions		Temps de débat Temps de bilan Choix des activités Discussions, échanges	

EVOLUTION DES TEMPS DE LA JOURNEE ET DES ESPACES AU REGARD DU CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE LIE A LA COVID-19 (15/11/2021)

Horaires et temps	Structuration du groupe	Repère/ affichage/ rituel Transition	Dans quel(s) espace(s) ?	Rôle de l'animateur et du directeur (atelier en autonomie avec accompagnement de l'animateur, atelier dirigé...)
Accueil du matin de 7h30 à 9h30 Collation de 7h30 à 8h30	Les familles peuvent amener leurs enfants devant les espaces de vie ; ils doivent impérativement porter le masque. Les enfants sont répartis dans leurs espaces de vie dès leur arrivée La collation est proposée à tous les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h30, mais elle n'est pas obligatoire.	Temps d'hygiène obligatoire à l'arrivée Les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés et de collation en self-service (plateau par groupe). Un affichage permet aux enfants de penser au temps d'hygiène et de se servir seuls de manière réfléchie sur leur consommation.	Ateliers /jeux : chaque groupe dans son espace extérieur ou salle d'activités	Accueillant, souriant et rassurant. Accueille les familles et les enfants, propose des activités aux enfants, doit être visible et actif. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'adulte Lors de la collation, l'adulte doit prendre le temps de s'asseoir avec les enfants qui déjeunent, il doit veiller au bon fonctionnement du self. La direction donne des informations importantes administratives et pédagogiques et se rend disponible pour discuter avec les parents. Met en valeur la journée de l'enfant.
Prise en main + activités De 9h à 11h45	Par ateliers ou en groupe entier. Toujours dans les espaces de vie respectifs	Rituel du matin + affichage des salles respectives Chanson, histoire, danse, énigmes du jour, qui fait quoi ?...	Des ateliers par groupe sont proposés Dans les espaces respectifs	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'animateur La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Repas De 11h45 A 13h15	Le groupe entier	Temps d'hygiène avant le repas Des enfants volontaires peuvent installer le repas avec un animateur. 2 mètres séparent les tables des élémentaires et des maternels	En extérieur ou dans les espaces attribués. Il ne peut pas y avoir de brassage d'enfants ; Les adultes sont chargés d'aller récupérer les plats dans la cantine	Les équipes sont avec les enfants au moment du repas, montrent l' exemple, discussion ou jeu d'ambiance, sensibilisation, énigmes... Temps d' apprentissage . Un plan de table est établi, il permet une stabilité des places et un traçage des enfants. 1 distance d'1 mètre doit être respectée entre les animateurs et les enfants. Les équipes servent les enfants, il n'y a plus d'offres alimentaires en vrac.
Temps calme/libre De 13h15 à 14h00	Par groupes	Rituel d'un retour au calme Un groupe en sieste Un groupe en temps calme : relaxation, musique, lecture... Temps de jeux libre	Salle de sieste Espaces respectifs (intérieurs et extérieurs)	Propose des activités calmes, les enfants peuvent évoluer librement (sauf sieste) sur les activités. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'adulte La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Prise en main + Activités De 14h A 16h	Par tranche d'âge : prise en main + départ en activités Groupe sieste : réveil libre + ateliers	Dramatisation, chanson, histoire, danse, énigmes du jour... Groupe sieste : réveil libre et ateliers Par tranche d'âge : plusieurs animations ou grand jeu	Espaces respectifs (intérieurs et extérieurs)	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'adulte La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Goûter/bilan De 16h à 16h30	Goûter par groupe Bilan, temps de choix, ou temps de vie de groupe	Collation : Temps d'hygiène avant la collation. Des volontaires peuvent installer le goûter avec un animateur en respectant les espaces de vie de chaque groupe Bilan : Propose des outils ludiques pour prendre en compte la parole des enfants	Espaces respectifs (intérieurs et extérieurs)	Les équipes sont avec les enfants au moment du goûter, montrent l'exemple, discussion ou jeu d'ambiance. Temps d'apprentissage. Un plan de table est établi, il permet une stabilité des places et un traçage des enfants. Temps de parole : adulte à l' écoute et bienveillant , sait se remettre en question, propose des améliorations pour la vie de groupe, impulse une dynamique de groupe pour mieux vivre ensemble . La direction est garante des demandes faites par les enfants pour la vie de groupe.

Accueil du soir De 16h30 à 18h30	Des ateliers par groupe	Prendre un temps pour expliquer aux enfants les activités (lieu, quoi, qui) à la fin du goûter. Faire au moins 2 propositions d'activités (extérieur et intérieur) Affichage informatif ou de valorisation à destination des familles devant les espaces de vie	Par groupe dans leurs salles respectives ou extérieur Les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés en respectant les limites des lieux d'activités posées	Accueillant, calme et visible. Toujours animateur.trice de son groupe même en accueillant les parents (bilan de la journée, anecdote, humeur de l'enfant, informations importantes...) Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'animateur.trice. La direction donne des informations importantes administratives et pédagogiques et se rend disponible pour discuter avec les parents. Met en valeur la journée de l'enfant.
-------------------------------------	-------------------------	--	--	---

Nota Bene :

Les temps d'accueil : les familles ne peuvent plus entrer dans les espaces de vie des enfants ; pour autant, il nous semble important qu'elles puissent rencontrer les animateurs. Des points de valorisation (différents en fonction de la tranche d'âge) seront organisés devant les espaces de vie.

Cependant les temps d'accueil conviviaux, de valorisation et d'animation partagée ne sont pas programmés pour le moment.

Les projets d'animation ainsi que les inter centres permettant la mixité entre les différents groupes et les différents centres de loisirs ne sont pas programmés pour le moment.